



125 000 \$ pour soutenir l'engagement environnemental des jeunes du Québec

Québec, le 25 août 2026 – La **Fondation Monique-Fitz-Back** est fière de lancer la nouvelle édition de son **Programme d'aide financière**, avec une enveloppe record de **125 000 \$**. Ce programme annuel emblématique appuie des projets éducatifs qui mobilisent concrètement les jeunes autour d'initiatives environnementales.

Cette année encore, les établissements éducatifs du Québec sont invités à soumettre des projets qui cultivent l'éducation relative à l'environnement et qui favorisent l'innovation dans le domaine de l'éducation en environnement.

Un programme qui soutient la relève et outille les milieux éducatifs

Depuis 2013, le Programme d'aide financière agit comme catalyseur de projets novateurs. Il permet aux jeunes de développer leur pouvoir d'agir tout en s'initiant à des démarches concrètes pour transformer leurs milieux de vie. Les projets peuvent être soumis en ligne du 25 août au 6 octobre 2026 à 23 h 59. [Tous les détails et les critères de sélection sont disponibles sur le site Web de la Fondation.](#)

Quatre volets soutenus cette année

1. Changements climatiques – 50 000 \$

Ce volet soutient des projets qui visent à réduire les GES, favoriser l'adaptation ou sensibiliser aux enjeux climatiques. Nous remercions nos partenaires qui rendent ces projets possibles : la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, le Fonds de solidarité FTQ et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

2. Gestion des matières résiduelles | RECYC-QUÉBEC – 35 000 \$

Ce volet soutient des projets axés sur la réduction à la source, le réemploi, le recyclage ou le compostage. Nous remercions la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, le Fonds de solidarité FTQ, Ni Corporation, Novaterra et RECYC-QUÉBEC qui rendent les projets de ce volet possibles.

3. Éducation en plein air – 30 000 \$

Ce volet favorise les initiatives pédagogiques en nature, l'enseignement extérieur et l'aménagement de classes extérieures. Nous remercions la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, le Fonds de solidarité FTQ, le Fonds Guèvremont-Pélissier et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

4. Comités jeunesse – 10 000 \$

Ce volet vise à soutenir la mobilisation collective des jeunes à travers la mise en place de comités environnementaux et solidaires. Nous remercions la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, le Fonds de solidarité FTQ et le Secrétariat à la jeunesse du Québec.



**Fondation
Monique-
Fitz-Back**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**



Fonds
Guèvremont-Pélissier



beneva



NOVATERRA



Québec



À propos de la Fondation Monique-Fitz-Back

Depuis 2006, la Fondation Monique-Fitz-Back cultive la conscience environnementale des jeunes du Québec. Elle offre du soutien financier pour la réalisation de projets scolaires en environnement et en solidarité, développe des ressources pédagogiques novatrices et organise des rassemblements jeunesse.

Au cours des dernières années, son action a touché plus de 557 000 jeunes de tous les niveaux scolaires et de toutes les régions du Québec, ce qui en fait l'une des plus importantes organisations dans le domaine au Québec.

– 30 –

Pour renseignements

Marie-Noëlle Asselin

Coordonnatrice des communications

mnasselin@fondationmf.ca | www.fondationmf.ca